

SCIENCE ET PÊCHE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
DE

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE des PÊCHES MARITIMES

59, Avenue Raymond-Poincaré, PARIS (16^e)

N° 109

PUBLICATION MENSUELLE

NOVEMBRE 1962

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR LA CAMPAGNE DE LA "THALASSA" DANS L'ATLANTIQUE NORD-OUEST

(Golfe du Maine, banc Georges, Nouvelle-Ecosse, chenal laurentien)

11 juillet - 10 septembre

par Jacques ANCELLIN

Cette campagne, venant après celle de 1961 dans le secteur du Grand-Banc de Terre-Neuve et du banc Saint Pierre (1), devait permettre de continuer la prospection des fonds chalutables en direction du sud-ouest, dans la région comprise entre le golfe du Maine et le chenal laurentien (de 70° 35' à 56° 0 Gr.). —

Son programme consistait principalement à étudier deux espèces particulièrement intéressantes et les possibilités qu'offre leur pêche tant pour les chalutiers métropolitains que pour ceux de Saint Pierre. Il s'agit de merlu (*Merluccius bilinearis*) et du homard (*Homarus americanus*)

La "Thalassa", ayant quitté Brest le 11 juillet 1962, s'est trouvée sur les lieux de pêche de la fin du mois de juillet aux premiers jours de septembre.

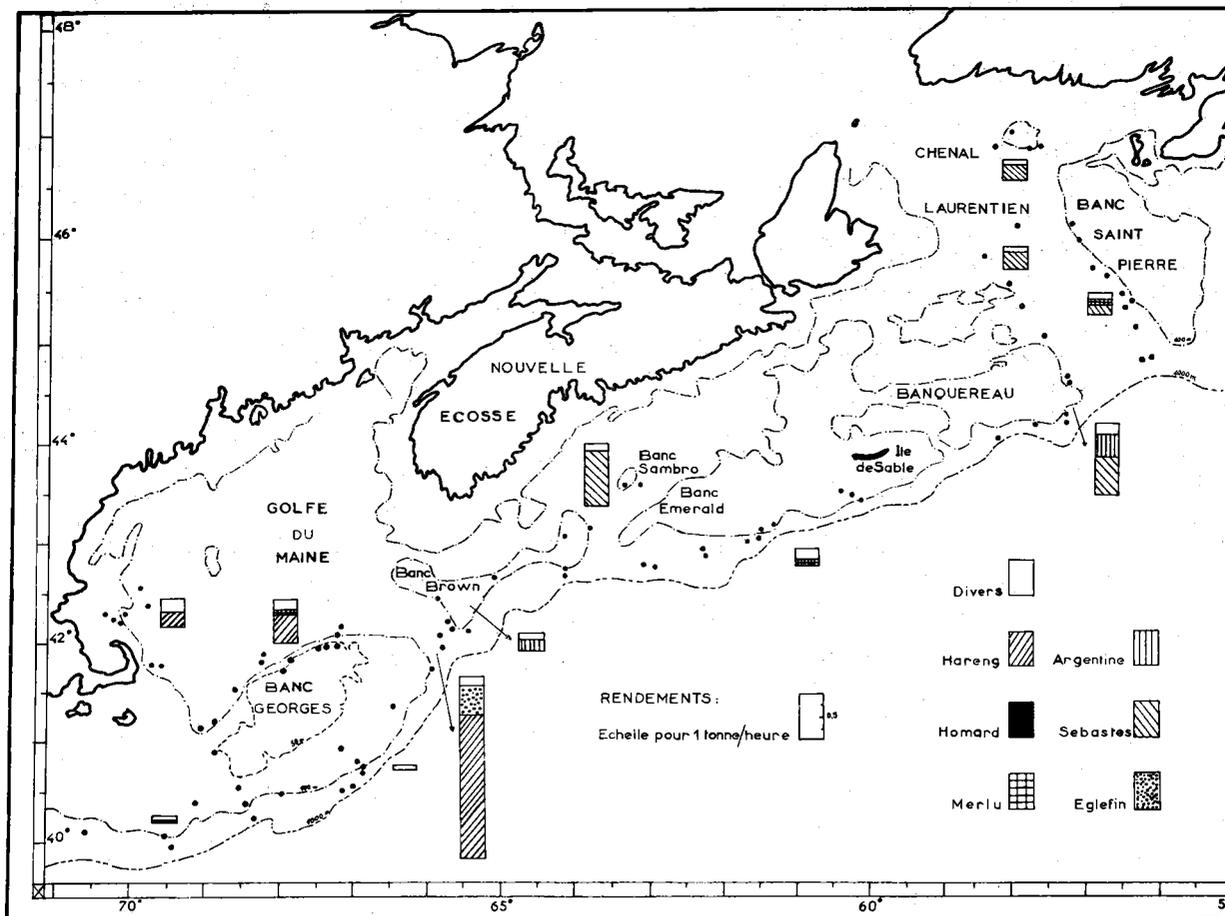
Les travaux (voir la carte) ont débuté dans le golfe du Maine, importante zone de pêche au merlu pour les Américains, autour du banc Stellwagen et à l'est du cap Cod. Ils se sont poursuivis dans le secteur du banc Georges (au nord puis au nord-ouest), et aux premiers jours d'août les traicts étaient donnés aux accores sud-ouest de ce banc, sur les lieux de pêche du homard.

De là, faisant route en direction de l'E-NE, le navire a continué son exploration et fait des chalutages dans la région des bancs Brown, La Have, Sambro, puis, à partir de la mi-août, au large de la Nouvelle-Ecosse, du banc Emerald à l'île de Sable et au sud du Banquereau.

La campagne s'est terminée fin août dans le secteur du chenal laurentien (accors des bancs Misaine et Saint Pierre), du banc Burgeo et des îles Saint Pierre et Miquelon. Une escale a eu lieu à Saint Pierre avant le retour. Le 10 septembre la "Thalassa" rentrait à Brest.

(1) "Science et Pêche" n° 100, janvier 1962.

Durant cette mission, au total 87 traicts de chalut ont été faits, coordonnés avec des observations hydrologiques (température et salinité) et planctoniques.



Carte des secteurs de pêche et de leurs rendements

I.- ENGIN DE PÊCHE EMPLOYÉS.

a) Le chalut à ligne de sphères, type Lofoten, mis au point au cours de la campagne de Norvège en 1961, a été généralement utilisé⁽¹⁾. Il s'est révélé bien adapté aux conditions de pêche assez difficiles des régions prospectées et aucune avarie notable ne s'est produite au cours des 78 traicts donnés avec ce chalut.

b) Un chalut à bourrelet, type cailloux 25/35, a été employé pour la capture des homards, de préférence au chalut à sphères.

c) Deux types de chaluts pélagiques ont été essayés (chaluts à deux et quatre faces) sur des bancs de harengs : un traict de 24 minutes a rapporté 2,610 t de harengs, soit un rendement horaire de 6,5 t.

d) Des casiers cylindriques ordinaires ont été utilisés pour la pêche du homard.

(1) " Sciences et Pêche " n° 102, mars 1962.

II.- ESPÈCES CAPTURÉES.

a) Merlu (*Merluccius bilinearis*).

Cette espèce, voisine du merlu trouvé en Europe mais dont la taille est sensiblement plus petite, puisqu'elle ne dépasse guère 40 à 45 cm, est capturée en quantités importantes par les Américains (environ 50 000 t en 1957) dans le golfe du Maine principalement et débarquée en frais ou congelée pour les marchés, le reste pour la fabrication de farine, dans les ports de Gloucester, Rockland et Portland.

Dans trois régions nos rendements ont été supérieurs à 150 kg par heure de traict :

- 1) accores nord-ouest du banc Georges (station 78),
- 2) accores sud de la région banc Emerald-île de Sable (stations 168, 169, 170, 174, 177),
- 3) accores ouest du banc Saint Pierre (stations 201, 205).

Le rendement global de ces 8 traicts de chalut a été de 225 kg par heure ; le rendement du meilleur traict (station 170) de 455 kg/heure⁽¹⁾. Ailleurs la pêche était plutôt faible.

Au point de vue de la taille, les modes les plus fréquents étaient 16 et 31 cm dans la région du cap Cod, 19, 25 (27) et 31 cm au nord-ouest et à l'ouest du banc Georges, 32 cm dans la région Emerald-île de Sable, 33 et 37 cm à l'ouest du banc Saint Pierre. On voit donc que la taille augmentait légèrement en allant de l'ouest à l'est. (Relation taille/poids : un merlu de 31 cm pèse environ 200 g, un merlu de 37 cm pèse 375 g.)

b) Homard (*Homarus americanus*).

Cette espèce, très voisine de celle trouvée en Europe, donne lieu à une exploitation active le long de la côte est d'Amérique. Depuis une dizaine d'années, au large des états de New-York et de New-Jersey, la pêche aux accores du plateau continental se pratique non seulement aux casiers mais aussi au chalut. Ce dernier mode de capture fournit, pour cette région, plus de 50 p. 100 des apports (ils s'élevaient à 755 t en 1959) et pour l'état du Maine, plus de 25 p. 100 (total des apports : environ 10 000 t).

Les recherches faites avec la "Thalassa" ont porté sur une partie du secteur fréquenté par les pêcheurs américains, à 80 milles environ au sud du cap Cod, par 115 à 195 m de fond, puis au sud-est du banc Georges et au sud de la région comprise entre le banc La Have et l'île de Sable.

Les captures au chalut à bourrelet et aux casiers qui ont donné de bons résultats d'une manière régulière, ont été localisées dans le premier secteur (eaux de 11° à 13°) où les fonds sableux et unis permettent un chalutage aisé (stations 95, 97, 99, 100, 102) : rendements de 51 kg/heure pour le chalut et de 26 kg pour une filière de 42 casiers. Le poids moyen des homards pris au chalut était de 614 g et de 690 g pour ceux capturés aux casiers ; les tailles (mesurées de la pointe du rostre à l'extrémité du telson) s'échelonnaient entre 14 et 53 cm, le mode était de 23 cm.

Cette espèce a été rencontrée aussi, mais en quantité moindre, sur la bordure sud-est du banc Georges où l'influence chaude atlantique est sensible (à noter entre autres la station 120 avec 39 kg/heure), puis d'une manière sporadique dans le sud du secteur La Have-île de Sable.

c) Hareng.

C'est le poisson qui a donné lieu aux captures les plus importantes au cours de la campagne. Il a été trouvé dans la partie ouest de l'aire prospectée, golfe du Maine et banc Georges, en des eaux relativement froides (6° à 8°).

(1) En 1961, un traict aux accores ouest du banc Saint Pierre avait fourni un rendement de 345 kg/heure.

Les meilleurs traicts (captures supérieures à 1 t/heure) ont été effectués dans les régions suivantes où les bancs de harengs étaient généralement en concentration de nutrition :

- 1) cap Cod (stations 59, 60, 61),
- 2) nord et nord-ouest du banc Georges (stations 69, 89, 90),
- 3) nord-est du banc Georges (stations 128 et 139).

Le rendement moyen de ces huit traicts (dont un avec 7,5 t) s'élevait à 2,5 t/heure environ et aurait pu être meilleur si l'on avait utilisé, au lieu du chalut Lofoten pour fonds durs, un chalut spécifiquement adapté à la pêche du hareng.

Le mode était régulièrement de 30 cm

d) *Sebastes*.

Le *sebastes* se trouvait dans la partie est de l'aire prospectée, du banc La Have au banc Burgeo, et les meilleurs traicts enregistrés (captures supérieures à 1 t/heure) ont été effectués dans les régions suivantes (eaux de 5° à 7°, profondeur de 120 à 340 m) :

- 1) banc Sambro (station 157),
- 2) accores sud du Banquereau (stations 184, 185, 186),
- 3) banc Burgeo (station 223).

Le rendement moyen de ces cinq traicts a été de 3,5 t/heure ; le rendement des trois traicts au sud du Banquereau de 2,7 t/heure.

Les captures, essentiellement constituées par *Sebastes mentella*, comportaient souvent une proportion notable de poissons de taille petite et moyenne (25 à 30 cm), sauf dans la région du Banquereau où la taille était plus élevée (30-35 cm).

Quelques captures de *Sebastes marinus*, espèce plus grande que *Sebastes mentella*, ont été faites dans les parages du banc Burgeo (taille 40-45 cm).

e) Autres espèces.

Il y a lieu de signaler d'autres espèces prises en quantités notables en certains endroits.

1) *Argentine (Argentina silus)*. Traicts supérieurs à 1 t/heure :

sud et sud-est du Banquereau (stations 185 et 208, eaux à 6°-7°, profondeur 230-260 m),

région du banc Brown (station 131, eaux à 5° 80', profondeur 250 m).

2) *Eglefin*. Cette espèce n'a été capturée qu'une seule fois en quantité importante : station 140 aux accores nord-est du banc Georges, 3 t/heure (profondeur 200 m, température 6° 40').

III.- PROFONDEURS PROSPECTÉES, PROFIL DU FOND.

Les chalutages ont été effectués à des profondeurs variant de 40 m (large du cap Cod) à 480 m (chenal laurentien).

Au sud-est du banc Georges, au-delà de 200-250 m, le chalutage devient très difficile en raison du profil accidenté du fond. En quelques rares endroits seulement il est possible de chaluter à 300-350 m.

Une situation analogue se présente le long des accores OSO-ENE du banc Brown au Banquereau. Comme nous l'avions déjà observé l'année dernière au sud-ouest du Grand-Banc de Terre-Neuve, la sonde de 400 m constitue pour le chalutage un maximum. Dans la plupart des cas on doit se limiter aux fonds de 300 à 350 m qui d'ailleurs ne sont pas nécessairement plus productifs que ceux de profondeurs moindres.

IV.- BATEAUX DE PÊCHE OBSERVÉS.

Une importante flottille de chalutiers russes se livrant à la pêche du hareng a été rencontrée au nord et à l'ouest du banc Georges ; un des principaux points de la pêcherie se trouvait par 42° 07 Lat. N et 67° 12 O Gr. où une soixantaine de bateaux furent observés.

Dans l'ensemble il y avait assez peu de bateaux américains ou canadiens : une dizaine de chalutiers petits et moyens pêchaient l'églefin au nord-ouest du banc Georges par fonds de 140 à 180 m (station 140). Non loin de là, quelques chalutiers et drifters russes étaient également en pêche.

Enfin, au nord-est du banc Georges on a noté la présence de dragueurs de coquilles (*Pecten magellanicus*), de nationalité américaine ou canadienne, et celle de bateaux-harponneurs (pêche de l'espardon) vers le sud entre le banc Georges et le banc Brown.

V.- RENDEMENTS. APPRECIATION GENERALE SUR LES CAPTURES CONCLUSION.

Les rendements obtenus par heure de traict et par région sont résumés dans le tableau (chalut de fond).

Ces rendements peuvent être comparés entre-eux, mais leur valeur absolue doit être commentée si l'on veut se faire une idée exacte de la richesse des fonds de pêche explorés et des possibilités d'exploitation. Les chalutages ont en effet porté indifféremment sur des régions riches et pauvres (puisque'il s'agissait d'un travail d'exploration) ceci au détriment du rendement, tandis qu'un chalutier commercial aurait limité son activité aux seules zones reconnues comme productives et qu'il aurait tenu compte aussi des heures les plus favorables pour certaines espèces.

Pour cette raison, il est préférable de s'en rapporter pour chaque région aux meilleurs rendements enregistrés, c'est-à-dire à ceux indiqués au paragraphe concernant les principales espèces, et non à la moyenne générale.

Ces données dont certaines confirment celles obtenues l'an dernier, permettent de constater que plusieurs secteurs de la zone prospectée sont riches en espèces commerciales :

sebastes au sud du Banquereau et sur les bancs Sambro et Burgeo,

églefin au nord-est du banc Georges,

hareng au nord et au nord-ouest de ce même banc.

Le merlu, espèce de taille plutôt petite peut s'y ajouter comme espèce d'appoint, ainsi que l'argentine.

Région	Quantité totale capturée par heure de traict (en kg)	Pourcentage en poids des différentes espèces par rapport au poids total capturé par heure					
		Merlu	Hareng	Sebastes	Argentine	Eglefin	Homard
cap Cod	645	3,6	47,1	7,4	-	7,8	-
banc Georges nord, nord-ouest et ouest	965	10,2	66,4	0,3	-	3,0	-
sud cap Cod accores 80 milles	120	11,7	-	-	-	-	42,5
banc Georges sud-est	76	25,0	-	-	-	-	7,1
banc Georges nord-est et chenal séparant du banc Brown	4 062	1,2	79,2	-	-	16,7	-
banc Brown	386	-	-	-	70,5	12,7	-
bancs La Have et Sambro	1 367	0,4	-	91,5	-	-	-
Emerald - île de Sable accores sud	356	34,0	-	18,8	11,5	8,1	0,4
Banquereau sud et sud-est	1 642	0,5	-	53,5	29,6	-	-
banc St Pierre ouest	498	12,6	-	41,9	15,9	-	-
banc Misaine chenal laurentien	513	0,1	-	87,5	-	-	-
banc Burgeo	476	-	-	85,5	-	-	-

En conclusion, cette rapide campagne de la "Thalassa" a montré qu'à la saison estivale qui n'est sans doute pas la meilleure, le rendement d'une pêche d'exploration est satisfaisant et laisse prévoir des possibilités plus grandes pour le travail méthodique de chalutiers commerciaux.

De tels résultats (préliminaires rappelons-le) sont peut-être insuffisants, étant donné la conjoncture commerciale, pour inciter les armateurs français à exploiter dans l'immédiat ces zones de pêche à partir d'un port métropolitain, exception faite du homard qui pourrait donner lieu à des captures intéressantes.

Mais ces résultats, en tout état de cause, sont extrêmement encourageants pour ceux qui penseraient exploiter ces fonds et ces espèces à partir de Saint Pierre et Miquelon dont les chalutiers peuvent sans difficultés et sans perte de temps supplémentaire, fréquenter ces lieux de pêche.

Science et Pêche

N° 109 - 1962

Le Directeur

FURNESTIN

La reproduction totale ou partielle du Bulletin d'information et de documentation est autorisée sous réserve expresse d'en indiquer l'origine : « *Science et Pêche* Bulletin de l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes ».